



## **POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ**

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue Paul Dukas  
75012 Paris

Courriel : [convergence.rail@hotmail.fr](mailto:convergence.rail@hotmail.fr)

Tél. (Didier Le Reste, président) : 06 08 03 91 82

Blog : <http://www.convergence-nationale-rail.fr/>

Paris, le 26 mars 2019

Monsieur Franck Lacroix

Directeur TER de SNCF Mobilités

Siège SNCF Mobilités

9 Rue Jean-Philippe Rameau,

93210 Saint-Denis

Objet : respect du droit d'accès et de traitement  
Halte au dépeçage du Service Public ferroviaire

Monsieur Le Directeur,

L'association Convergence Nationale Rail (CNR) créée en 2011 forte aujourd'hui de plus de 80 collectifs et comités d'usagers, auxquels s'ajoutent des collectivités locales, des syndicalistes, des élu.es, des citoyen.nes souhaite vous faire part de son mécontentement et de son opposition face aux politiques d'atrophie du Service Public ferroviaire que vous conduisez.

En effet, à la faveur de la dotation aux agents de contrôle d'un nouvel outil informatique dénommé COSMO et des répercussions qu'il engendre en matière de tarification, il est peu de dire que vous avez mis les usagers devant le fait accompli !

Non content de ne pas les avoir informés dans des conditions idoines, vous leur imposez dorénavant des tarifs dans les trains majorés par rapport aux guichets des gares.

Comment accepter, Monsieur Le Directeur, qu'un usager de bonne foi, se trouvant dans une gare dépourvue de guichets ouverts, d'automates en état de marche, se voit sanctionner dans le train lorsqu'il s'acquittera de son titre de transports au tarif majoré !?

Cette façon de procéder est très largement contestée et est assimilée par nombre d'usagers à du racket pur et simple !

L'égalité d'accès et de traitement est rompue et la proposition de la SNCF aux usagers ainsi pénalisés par la politique de réduction de l'offre consistant à leur conseiller d'envoyer une réclamation démontrant leur bonne foi pour prétendre à un éventuel

remboursement du trop-perçu, confine à de la provocation et est indigne d'une entreprise publique !

Force est de constater que depuis l'adoption de la réforme de la SNCF de 2018, qu'avec d'autres forces nous avons combattue, il y a eu une accélération de l'atrophie, du dépeçage du Service Public ferroviaire, se caractérisant par des fermetures de gares, des boutiques, de guichets, de dessertes, des suppressions d'arrêts de train, des diminutions voire l'absence de personnels dans les gares et les trains... Et comme on n'arrête pas le progrès... en marche arrière, vous expérimentez maintenant des « gares mobiles » dans certaines régions sous la forme de petits camions aménagés sans parler des facteurs qui dans certaines zones sont chargés au cours de leurs tournées d'inspecter les gares... fermées !!

Comme vous vous êtes aperçus que près de 30% des Français n'ont pas ou ne veulent pas d'internet car votre politique consiste bien à dissuader les gens d'aller acheter leurs titres de transports dans les gares ou boutiques, vous réactivez la vente par téléphone.

Là encore, c'est prendre les gens pour des imbéciles ! En effet, la personne qui doit se déplacer par train sous 48H pour des impératifs divers, ne recevra par la Poste ses billets que 3 jours après les avoirs commandés par téléphone !

L'arrivée de nouvelles technologies peut constituer une valeur ajoutée dans l'exercice des missions de service public, à la condition qu'elles soient utilisées pour améliorer les conditions de travail des agents et la qualité de service et non pas les dégrader comme le font les nouvelles dispositions qui les accompagnent.

Vous l'avez compris, Monsieur Le Directeur, nous vous demandons que les usagers victimes des fermetures de gares, de guichets, de l'absence d'automates opérationnels, puissent acheter leurs titres de transports à bord des trains sans être pénalisés par des tarifs majorés.

Tout démontre aujourd'hui que la majorité des usagers, mais aussi des citoyens, réclament une politique des services publics pour tous et partout, et que contrairement à vos pratiques contestables, y compris pour ceux qui maîtrisent les nouvelles technologies, la présence humaine dans les gares, aux guichets, sur les quais et dans les trains est nécessaire.

Soyez assuré, Monsieur Le Directeur, de notre détermination à ce que la réponse aux besoins sociaux du plus grand nombre par le biais d'un service public de qualité prenne le pas sur le tout business, les logiques comptables et la rentabilité financière à tout prix !

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Directeur, l'expression de nos sentiments respectueux,

**Le bureau de la CNR**

**Didier Le Reste, Président**

**Aurélien Djament, Vice-Président  
Vincent Jouille, Trésorier**

**Laurent Russeil, Secrétaire  
Francis Portes, Secrétaire adjoint**

